Constitution du dossien			Changement / Modification								
			première immatriculation francisation	Propriété	Domicile	Moteur(s)	Catégorie de navigation	Nom du navire	Quartier de attac- hement	Port d'attache	Sortie de flotte
Navires Francises	Navires Non Francises	Imprimé "fiche plaisance"			•			•	•		
		Original de la factur e ou de l'acte de vente du navire et le cas échéant, du ou des moteur(s) (+ copie si francisation)		•							
		Pour les navires "CE" : Original de la déclaration écrite de conformité ainsi que du certificat de conformité à la jauge type d'un navire de plaisance de série ou du certificat de jauge	•								
		Pour les autres navires de série : Original de l'attestation de construction et de jauge d'un navire de plaisance de série									
		Pour les navires à l'unité : Navires de conceptions A ou B Originaux de l'attestation de conformité, l'attestation sur l'honneur établie par le propriétaire (Annnexe 224-A-1) et certificat de jauge. Navires de conception C ou D Original de l'attestation sur l'honneur établie par le propriétaire (Annexe 224-A-1) et certificat de jauge.	•								
		Personnes physiques : Photocopie d'une pièce nationale d'identité Dans les autres cas : Extrait K bis ou carte d'identification d'entreprise ou statuts, etc.	•	•							
		Carte de circulation			•		•	•	•		
		Demande de francisation									
		Une photo d'identité récente									
		Justificatif du domicile et, pour les ressortissants européens résidant moins de 6 mois par an sur le territoire français, une déclaration sur l'honneur		•	•						
		Certificat de non-similitude de nom établi par les Affaires Maritimes (pour les navires d'une jauge brute supérieure à 25 tonneaux)	•					•			
		Demande de changement de port d'attache									
		Acte de francisation et titre de navigation									